



Contrôle continu, aménagement, report : les pistes sur la table de Blanquer pour le bac

Du report du bac à la prise en compte du contrôle continu, plusieurs scénarios sont envisagés. Mais rien n'est arbitré, précise-t-on dans l'entourage du ministre de l'Éducation, qui consulte les syndicats.

Marie-Christine Corbier

🐦 @mccorbier

On en sait un peu plus pour les concours et certains examens nationaux (voir ci-contre), mais le suspense reste entier pour le bac. Plusieurs scénarios sont envisagés. Rien n'est arbitré, précise-t-on dans l'entourage du ministre, Jean-Michel Blanquer, qui rencontre les syndicats, à distance et l'un après l'autre. L'examen peut-il se tenir en juin ? « Je vais m'efforcer de maintenir la date du bac telle que prévue », avec des épreuves qui « devraient [avoir lieu] au mois de juin », a indiqué Jean-Michel Blanquer. Le ministre fait du retour en classe le 4 mai son « scénario privilégié », qui permettrait de maintenir le bac aux dates prévues. Tout en faisant évoluer ses « modalités ».

Un calendrier « très serré »

Le « bac aménagé » pourrait se dérouler au « format habituel », hormis pour quelques épreuves de capacités expérimentales, d'évaluation en langues ou d'éducation physique

et sportive qui seraient différées de deux ou trois semaines, imagine Philippe Vincent, à la tête du principal syndicat de chefs d'établissement, le SNPDEN. Ce scénario-là serait « le plus simple à gérer » parce que les proviseurs en ont l'habitude, mais le calendrier est « très serré », prévient-il. Si l'option de ce bac aménagé se confirme, il faudra aussi réfléchir à aménager les épreuves, insiste le SNPDEN qui milite pour qu'on n'interroge les lycéens que « sur une moitié de l'année, en gros ». Mais rien n'est arbitré ni acquis sur ce point.

La piste du report généralisé, à mi-juillet voire en septembre, n'est pas un scénario privilégié pour le moment.

Cette hypothèse d'un bac aménagé est « techniquement possible », selon le syndicat. D'autres, comme le SE-Unsa, mettent pourtant en garde contre « des services académiques qui se sentent dans l'impossibilité d'organiser techniquement le bac ». Son secrétaire général, Stéphane Crochet, plaide donc pour le contrôle

continu, afin de ne « pas commencer à bricoler une situation intermé-

diaire » qui serait périmée dans les prochaines semaines. Autant « simplifier tout de suite les choses », dit aussi Jean-Rémi Girard, président du Snalc. Il suggère de prendre en compte les bulletins et d'organiser un oral ou une épreuve « simple » pour les élèves qui auraient besoin d'un rattrapage. De son côté, le SNES-FSU, principal syndicat du secondaire, reste « opposé » au contrôle continu, car « c'est influencé par ce qui se passe dans l'établissement », affirme Frédérique Rolet, sa secrétaire générale, qui préférerait s'inspirer des épreuves sur dossiers qui se pratiquent outre-Manche.

L'option d'un contrôle continu sans épreuves écrites est bel et bien sur la table. Elle aurait, selon Philippe Vincent, « l'avantage de libérer [les proviseurs] de la contrainte des épreuves écrites pendant cinq semaines, mais l'inconvénient est qu'il faut l'imaginer en partant de zéro ».

Et si la solution était dans une formule « hybride » ? Les moyennes des notes des élèves seraient prises en compte et seuls les élèves aux résultats insuffisants, ceux qui ont par exemple entre 8 sur 20 et 9,5 sur 20 de moyenne, pourraient faire l'objet d'une session de rattrapage. La piste du report généralisé, qui conduirait par exemple à organiser les épreuves du bac le 14 juillet, voire le 1^{er} septembre, n'est pas un scénario privilégié pour le moment. ■



Les épreuves du bac devraient avoir lieu en juin, selon le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, mais selon des « modalités » qui restent à préciser. *Photo Frédéric Florin/AFP*